

Contrôle d'imputation — 8 500 écritures, 214 rejets ramenés à 41

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Mandats et titres de l'exercice, rapprochés du budget voté et des pièces · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucun montant n'est recalculé : chaque chiffre est repris de la pièce justificative, à sa date. L'agent prépare le mandat et le dossier de pièces ; l'ordonnateur signe, le comptable public paie — la séparation des fonctions posée par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 ne bouge pas.**

Les cinq motifs de rejet, et ce qu'ils coûtaient

Motif de rejet du comptable public	Rejets avant	Rejets après douze mois	Ce qui les fait disparaître
Imputation erronée	78	14	Rapprochement du compte proposé avec le budget voté et la nature de la pièce, avant transmission

Motif de rejet du comptable public	Rejets avant	Rejets après douze mois	Ce qui les fait disparaître
Pièce justificative absente ou illisible	61	6	Contrôle contre la liste de l'annexe I du code général des collectivités territoriales, à l'entrée
Tiers ou coordonnées bancaires non conformes	44	9	Rapprochement avec la base fournisseurs et les mandats payés antérieurs
Doublon	19	2	Règle B — même tiers, même montant, même référence de facture à moins de 45 jours
Montant non concordant avec la pièce	12	10	Reprise du montant de la pièce sans recalcul ; les 10 restants tiennent à des avoirs fournisseurs
Total	214 sur 6 400 — 3,3 %	41 sur 6 400 — 0,6 %	173 rejets évités

Ce que valent 173 rejets évités : 35 minutes de reprise chacun — 100 heures rendues au service — et neuf jours de retard épargnés à 173 fournisseurs. Le délai global de paiement moyen de la commune est passé de 27 à 19 jours, ce qui laisse une marge nette sur le délai de trente jours que le code de la commande publique fixe aux collectivités territoriales. **Ces 100 heures ne sont pas comptées dans les 548 heures du bilan :** le bilan ne retient que les trois postes annoncés par la fiche, et le rejet évité est un gain supplémentaire, mesuré à part pour qu'aucune heure ne soit comptée deux fois.

Ce que l'agent monte pour un mandat, et d'où vient chaque ligne

Ligne du mandat	Ce que l'agent propose	D'où le chiffre ou la référence est repris
Imputation	Compte, chapitre et ligne du budget voté qui l'ouvre	Budget primitif et décisions modificatives votés, nomenclature M57 de la commune
Tiers	Identifiant fournisseur, raison sociale, coordonnées bancaires	Base fournisseurs de la commune, rapprochée des mandats payés antérieurs
Montant	Repris de la pièce, sans recalcul	Facture ou décompte, à sa date
Pièce justificative	Attachée et vérifiée contre la liste exigée pour la nature de la dépense	Annexe I du code général des collectivités territoriales, mentionnée à son article D. 1617-19
Service fait	Attestation reprise telle qu'elle a été portée	Bon de livraison, procès-verbal de réception ou attestation de l'agent compétent
Validation	Vide — c'est l'agent public qui enregistre sous son identifiant	Écritures produites directement par l'agent IA : 0

Et pour un titre de recette

Ligne du titre	Ce que l'agent propose	Base citée
Redevable	Identité et coordonnées, rapprochées du dossier d'origine	Convention, contrat ou dossier d'inscription
Base légale de la recette	Délibération tarifaire, convention ou contrat, cité avec sa date	Registre des délibérations, base des conventions
Montant	Repris du tarif délibéré appliqué à la base constatée	Délibération tarifaire du 16 décembre 2025

Ligne du titre	Ce que l'agent propose	Base citée
Pièce justificative	Attachée — état de recouvrement, convention, décision	Annexe I du code général des collectivités territoriales

Le poste mesuré : contrôle d'imputation et de pièces

Poste	Part du temps d'une écriture, avant	Après	En minutes	Volume annuel	Temps rendu
Contrôle d'imputation et rapprochement de la pièce	40 %	10 %	3 min 12 → 48 s	8 500 écritures — 6 400 mandats et 2 100 titres	340 heures

Les trois questions posées au comptable public, avec leurs options

Question	Rejets restants concernés	Option 1	Option 2	Décision
Nature de la pièce attendue pour une subvention à une association	14	Délibération d'attribution seule	Délibération et convention lorsque le montant dépasse le seuil délibéré	_____
Traitement des avoirs fournisseurs	10	Mandat rectificatif	Titre de recette au compte de la dépense d'origine	_____
Imputation des travaux réalisés en régie	5	Section de fonctionnement puis opération d'ordre	Imputation directe en investissement sur pièce d'état de régie	_____

Question	Rejets restants concernés	Option 1	Option 2	Décision
Total	29 des 41 rejets restants	—	—	—

Ces trois questions sont des questions de doctrine, pas des erreurs : les deux réponses sont défendables, et c'est précisément pour cela qu'elles produisent des rejets tant qu'elles ne sont pas tranchées. **Une revue trimestrielle de trente minutes avec le comptable public suffit à les arrêter — et 29 des 41 rejets restants disparaissent le lendemain de la revue.**

Revue trimestrielle avec le comptable public inscrite à l'agenda le : _____

Périmètre du contrôle étendu au budget annexe assainissement — accordé / différé :

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.